



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie
Direction des Personnels Enseignants
Bureaux DPE5 - DPE 6

CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES – PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Bureau DPE5 – Gestion administrative – Pièces justificatives à adresser à dpe5@ac-toulouse.fr - au plus tard le 1er septembre 2022

- l'attestation de la journée d'appel (JAPD) ou certificat de position militaire, le cas échéant ;
- une copie du diplôme et du relevé de notes MASTER 2 / BAC + 5 ;

Bureau DPE6 – Gestion financière – Pièces justificatives à adresser à dpe6@ac-toulouse.fr - au plus tard le mercredi 17 août 2022

⚠ Tout dossier incomplet ou non transmis le mercredi 17 août 2022 pourra engendrer un retard de paiement du traitement

- la fiche individuelle de prise en charge dûment complétée, datée et signée ;
- une photocopie lisible d'une pièce d'identité (recto-verso de la carte nationale d'identité, passeport...) ;
- selon la situation familiale, une photocopie du livret de famille régulièrement mis à jour, du certificat de PACS... ;
- une photocopie **lisible** de la carte vitale ou de l'attestation de droits ;
- un relevé d'identité bancaire ou postal (format BIC/IBAN) sans mention manuscrite avec mention du nom et du prénom du stagiaire (⚠ les RIB de livrets A et d'épargne ne sont pas acceptés) ; en cas de compte joint, et dans le cas où l'identité de l'agent serait incomplète, joindre obligatoirement une copie du PACS ou du livret de famille ;
- dossier SFT le cas échéant.